

Genève, le 22 avril

**Concerne : Appel Pour le partage du travail domestique entre femmes et hommes
Pour la régularisation collective des personnes sans statut légal**

Aujourd'hui j'ai l'honneur de prendre la parole en nom de toutes les travailleuses sans statut légal de Genève. Nous les femmes extracommunautaires et en raison de nos origines sommes marginalisées, soumises à la précarisation plus absolue, exploitées, en tant que travailleuses et en tant qu'étrangères, fragilisées par l'absence d'un statut légal qui fait de nous la proie facile d'un système de travail non réglementé. Il est aberrant que dans un pays démocratique et civilisé existe encore l'esclavagisme et ce genre d'apartheid. C'est pourquoi nous nous sommes regroupées autour du CTSSL et du collectif de soutien, donc le groupe 14 de juin fait partie, ce collectif nous a permis de retrouver le courage d'exiger une dignité autant que femmes parce que c'est un droit que nous avons été bafoués.

Et pour mener la lutte à tous les niveaux, sociale, politique et syndical. Nous avons fait du chemin en trois ans. Malgré l'absence de la mise en place des structures par l'État pour une vraie intégration de ses travailleuses émigrées et non conventionnées, nous avons décidé de ne pas rester là - pleurer sur notre sort. Ce n'était pas une solution. Nous refusons d'être le bouc émissaire d'une politique sociale basse sur la discrimination, insensible, inhumaine. Aujourd'hui nous sommes organisées et travaillons étroitement avec les syndicats et les groupes de défense des droits humains.

Nous faisons partie du marché du travail et notre régularisation ne doit pas être mise en question si ce n'est pour normaliser une situation politique, morale et socialement incorrecte.

Avoir le droit à un repos si l'on tombe malade, visiter nos familles, voir nos enfants, avoir la liberté de mouvement, pouvoir s'épanouir et avoir un salaire juste comme tout le monde est trop à demander ?

Si nous avons eu le courage de sortir de l'ombre, ce n'est pas pour pleurer et non plus pour mendier la charité ou la pitié, nous refusons de devenir des assistées au ghetto d'exclus. Ce que nous demandons est la régularisation de toutes les travailleuses pour pouvoir mener une vie digne dans un pays qui se dit respectueux des droits humains et des conventions internationales.

Le démantèlement social, économique et humain est la priorité pour les dirigeants du néolibéralisme et la globalisation. C'est pour quoi la solidarité entre tous les travailleurs est indispensable. Aujourd'hui on parle beaucoup de l'augmentation de l'âge de la retraite jusqu'à la limite de l'inhumain et bien que nous toutes seules ne sommes pas une solution, nous représentons comme même une partie de la solution socialement acceptable.

Suite au dépôt d'une demande de régularisation collective, nous savons que le Conseil d'Etat s'est engagé dans une réflexion sur la problématique des travailleurs et des travailleuses sans statut légal qui vivent à Genève, en particulier en nommant une commission d'experts et en mandatant une étude universitaire sur la question de l'économie domestique, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Toutefois, nous vous demandons de tout mettre en œuvre afin que, dans un proche avenir, les objectifs poursuivis puissent être réalisés. En particulier nous demandons :

- *Régularisation collective des personnes sans statut légal, par l'octroi de permis de séjour et de travail car leur activité répond à des besoins sociaux non satisfaits ;*
- *D'ici là, arrêt immédiat des expulsions des personnes sans statut légal travaillant en Suisse ;*

Collectif des Travailleuses /eurs Sans Statut Légal - Genève

25, route des Acacias - C/CCSI

1227 Acacias, Genève

Tél. 022/3016333, **0787565787**, Fax. 022/3044868

Email : **elcolectivoginebra@yahoo.com**

- *Garantie de l'accès aux soins médicaux pour ces personnes, et levée des obstacles à la formation professionnelle (apprentissage) pour leurs enfants mineurs résidant en Suisse ;*
- *Refus catégorique du projet de nouvelle Loi fédérale sur les étrangers, et modification de la législation suisse actuelle en matière d'immigration, qui crée les conditions d'une exploitation accrue des travailleurs et travailleuses en provenance des pays extra-européens ;*
- *Octroi de permis de travail pour la main d'œuvre immigrée dans le secteur de l'économie domestique ;*
- *Réglementation du secteur de l'économie domestique dans le but d'y faire régner des conditions de travail dignes et respectueuses des personnes;*
- *Favoriser les possibilités de formation professionnelle et de recyclage pour les femmes immigrées travaillant en Suisse, et améliorer les possibilités de reconnaissance de la formation acquise à l'étranger ;*
- *Adaptation des infrastructures publiques aux besoins sociaux, car elles sont insuffisantes et ne garantissent pas les conditions d'un réel droit au travail pour les femmes ;*
- *Création des conditions permettant un partage équitable entre femmes et hommes des tâches éducatives, ménagères et de soins : par l'harmonisation des horaires scolaires et professionnels, la réduction de la durée hebdomadaire de travail, et une hausse significative des bas salaires (en particulier ceux des femmes), afin de faire en sorte que chacun et chacune puisse disposer de temps à consacrer aux tâches de reproduction et de soins aux personnes proches.*

En vous remerciant de votre attention et dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Collectif des Travailleuses /eurs Sans Statut Légal – Genève

25, route des Acacias - C/CCSI

1227 Acacias, Genève

Tél. 022/3016333, **0787565787**, Fax. 022/3044868

Email : **elcolectivoginebra@yahoo.com**